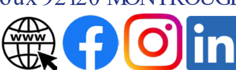


STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Société Omnisports S. A. G. 51.1.159 - 105-107, rue Maurice Arnoux 92120 MONTROUGE

Tél. : 01 42 53 70 88 – contact@smm92.fr - @SMMontrouge



Aïkido

Athlétisme / Jogging

Badminton

Basket-ball

Cyclo-randonnée

Eveil omnisports

Gymnastique artistique

Gym pour tous

Handball

Judo / Ju-jitsu

Karaté

Marché santé

Natation / Aquagym

Pétanque

Remise en forme/fitness

Sports adaptés

Tennis

Tennis de table

Volley-ball

Montrouge, le 15/05/2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de la section badminton

Madame, Monsieur,

Vous êtes adhérent à la section badminton du SMM et, à ce titre, vous êtes chaleureusement convié à l'Assemblée Générale ordinaire de la section qui se tiendra le

Vendredi 31 mai 2024 à 19h30
Salle Polyvalente
103 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge

L'ordre du jour sera le suivant :

- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Rapport financier
- ⇒ Election au bureau de section avec 9 de postes à pourvoir, mandat 2024-2028 (voir note explicative ci-jointe)
- ⇒ Election du/des représentants de la section à l'Assemblée Générale du club omnisports, mandat 2024-2028
- ⇒ Tarifs des cotisations pour la prochaine saison
- ⇒ Questions diverses
- ⇒

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une assemblée générale extraordinaire comportant le même ordre du jour se tiendra immédiatement après l'assemblée générale sans condition de quorum.

Nous comptons sur votre présence et vous en remercions par avance.

Thomas ROUILLARD
Président de la section

✂---

POUVOIR

Je soussigné(e) :..
demeurant :..
donne tous pouvoirs à : ....

qui a l'effet de me représenter et d'émettre tous votes à l'assemblée générale du SMM Badminton qui se tiendra le vendredi 31 mai 2024.

Porter la mention : Bon pour pouvoir

Le   Signature

NB : 1 pouvoir autorisé par personne ; ne peut être donné qu'à un membre siégeant à l'AG



STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Société Omnisports S. A. G. 51.1.159 - 105-107, rue Maurice Arnoux 92120 MONTROUGE

Tél. : 0142 53 70 88 – contact@smm92.fr - @SMMontrouge



Aïkido

Athlétisme / Jogging

Badminton

Basket-ball

Cyclo-randonnée

Eveil omnisports

Gymnastique artistique

Gym pour tous

Handball

Judo / Ju-jitsu

Karaté

Marché santé

Natation / Aquagym

Pétanque

Remise en forme/fitness

Sports adaptés

Tennis

Tennis de table

Volley-ball

NOTE EXPLICATIVE

Cette Assemblée Générale va élire en son sein et pour une période de quatre ans, son bureau.
Si vous souhaitez vous porter candidat/candidate, il faudra en informer le président/la présidente de la section 8 jours avant la date de la réunion. Une candidature est possible le jour même sous condition qu'il n'y ait pas assez de candidatures.

A la suite de cette assemblée, le bureau se réunira pour attribuer le poste de chacun.

Éligibilité

Est éligible tout membre actif, d'honneur ou bienfaiteur dont l'adhésion est égale ou supérieure à six mois dans l'association, non privé de ses droits civiques et politiques et qui n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou l'un des délits fixés à l'article L212-9 du code du sport, pour un quelconque trafic ou d'une sanction disciplinaire interne lui retirant l'éligibilité.

Électeur

Est électeur tout membre de plus de 18 ans dont l'adhésion est égale ou supérieure à six mois dans l'association.

Le candidat devra transmettre, en plus de sa candidature, une déclaration sur l'honneur selon laquelle il remplit les conditions d'éligibilité au jour du scrutin.

Pour rappel, le candidat est éligible qu'à une seule section.